



**AVIS DE RECRUTEMENT DE DEUX CONSULTANTS  
INTERNATIONAL & NATIONAL  
EVALUATION FINALE DU PROJET D'APPUI AU CYCLE ELECTORAL 2015-2017 AU TCHAD (PACET)**

Réf N° 040/TCD10/2017/09

Date : 11 septembre 2017

**Pays :** Tchad

**Titre :** Consultant International & national, spécialistes en évaluation des programmes d'assistance électorale

**Projet :** Projet d'Appui au Cycle Electoral au Tchad (PACET)

**Durée de la mission:** 30 jours

Les Termes de Références (TDRs) complets sont à télécharger sur le site <http://procurement-notice.undp.org/search.cfm> (cliquer pour accéder à la fenêtre «*Country Office*» y écrire «*Chad*» puis cliquer sur «*search*»; sélectionner l'avis sollicité) ou à retirer au bureau du PNUD à N'Djaména/Tchad. Les consultants intéressés sont invités à soumettre leurs offres (techniques & financières); séparément par courriel à l'adresse [procurement.td@undp.org](mailto:procurement.td@undp.org) au plus tard le **25 septembre 2017 à 10h00**, heure de N'Djaména, en indiquant **la référence N° 40/TCD10/2017/09** (si cette référence n'est pas indiquée en objet de votre mail, votre offre ne peut être considérée).

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée à l'adresse e-mail [faq.td@undp.org](mailto:faq.td@undp.org). Les réponses seront postées sur le site de publication <http://procurement-notice.undp.org> accessible à tous les candidats/soumissionnaires.

## **1. BACKGROUND**

Le PNUD a mis en place le Projet d'Appui au Cycle Electoral 2015-2017 au Tchad (PACET) dans la perspective de l'appui à la préparation et à l'organisation des élections présidentielle, législatives et communales. Le projet a été formulé suite aux recommandations de la mission d'identification des besoins électoraux (NAM) déployée dans le pays entre le 25 février et le 05 mai 2014, à la demande des autorités, et a été précédé d'une assistance préparatoire d'appui au processus électoral courant 2015. Les activités du projet ont commencé en janvier 2016 dans l'optique, à court terme, de renforcer les capacités de la Commission Électorale Nationale Indépendante (CENI) et d'autres institutions clés pour l'organisation d'une élection présidentielle crédible et transparente et, à moyen terme, d'engager avec elles des réformes structurelles en vue d'améliorer les systèmes et processus électoraux dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique. Au-delà d'un scrutin spécifique, il s'agissait à travers le PACET de contribuer à un développement durable des capacités nationales d'organisation et de gestion de cycles électoraux répondant aux normes de qualité internationalement reconnues et d'aider

les citoyens tchadiens, notamment les femmes, à exercer leurs droits à participer à la conduite des affaires politiques de leur pays.

Le PACET a été défini autour de trois composantes complémentaires : le renforcement des capacités de la CENI et des institutions clés pour l'organisation d'une élection présidentielle crédible et transparente ; le renforcement du dialogue politique et les réformes électorales ; le renforcement des capacités des acteurs politiques.

Les résultats attendus du projet se déclinaient comme suit :

- Le cadre institutionnel des élections est plus opérationnel et efficace ;
- Le processus démocratique au Tchad est renforcé et consolidé ;
- La sensibilisation/l'éducation civique et la participation des acteurs et citoyens au processus électoral, y compris les femmes, sont promues et plus effectives ;
- Un mécanisme de coordination et de gestion efficiente des ressources contribue à l'efficacité et à la transparence du processus électoral.

Outre la tenue du scrutin dans un climat relativement apaisé, l'élection présidentielle du 10 avril 2016 a été marquée par la mise en place d'un fichier électoral biométrique, une première dans l'histoire politique du pays, et une grande mobilisation des citoyens lors du vote. Selon la CENI, le taux de participation à cette élection a été de 76.11% contre 59% lors des élections de 2011. 6 298 801 électeurs ont été inscrits au cours de l'opération d'enrôlement contre 4 830 144 cinq ans auparavant. On y a noté un taux d'enrôlement de 52.3% pour les femmes alors que ce chiffre était de 59% en 2011. Les principaux candidats de l'opposition ont également participé à ce scrutin alors qu'ils avaient boycotté les consultations électorales précédentes. La victoire du Président sortant dès le premier tour a été contestée par l'opposition, mais cette remise en cause n'a pas pris une tournure violente. Elle a néanmoins conduit à une polarisation des relations entre la majorité et l'opposition à un moment où, face à une crise budgétaire grave et avec les nécessités de la lutte contre le terrorisme, le pays semblait avoir besoin d'un consensus sur les questions qui engagent l'avenir. Concomitamment aux difficultés économiques, l'arrivée à expiration du mandat de la CENI après l'élection présidentielle et l'absence de dialogue entre les acteurs politiques ont contribué à rendre incertaines les dates des élections législatives notamment. Celles-ci devaient avoir lieu en 2015, mais elles ont été renvoyées sine die.

Conformément aux procédures de gestion des projets du PNUD, il est prévu une évaluation finale du PACET afin de rendre compte de la pertinence des différentes interventions, de mesurer les progrès vers les résultats et d'en tirer des leçons pour les échéances électorales futures, en l'occurrence les élections législatives et municipales, et en vue de la fourniture éventuelle d'une nouvelle assistance.

L'équipe d'évaluation sera composée d'un évaluateur international, Chef d'équipe, et d'un évaluateur national.

## **2. ETENDUE ET DESCRIPTION DU TRAVAIL DEMANDE, RESPONSABILITES DES CONSULTANTS**

### **Objet de l'évaluation**

Cette évaluation vise à examiner le niveau d'atteinte des résultats du projet. Elle analysera la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des actions menées au regard des objectifs visés et par

rapport à la durabilité des résultats. En outre, l'évaluation devra relever et apprécier le niveau de progrès dans le développement des capacités nationales de gestion des processus électoraux, tout en donnant des indications aux partenaires du projet sur les besoins et priorités pour une assistance future. Elle devra contribuer à améliorer les programmations futures du PNUD dans le domaine de la gouvernance démocratique et promouvoir une culture de l'orientation vers les résultats, de responsabilisation des acteurs et d'apprentissage. Cette évaluation permettra ainsi de tirer des leçons pour accompagner au mieux le Gouvernement et assurer la pérennisation des acquis du PACET.

### **Questions de l'évaluation**

L'évaluation devra répondre aux thématiques suivantes réparties en catégories d'analyse : la pertinence ; l'efficacité ; l'efficience ; la durabilité, l'appropriation nationale et la pérennisation des acquis ; les thèmes transversaux ; les leçons apprises et les recommandations.

#### **Analyse de la pertinence du projet**

- Examiner la cohérence et la pertinence de la conception du projet ainsi que de l'approche utilisée par rapport aux divers problèmes identifiés, aux besoins exprimés et établis comme priorités nationales.

#### **Analyse de l'efficacité du projet**

- Mettre en évidence les actions entreprises dans le cadre du projet pour atteindre les résultats escomptés ;
- Analyser les progrès réalisés dans l'atteinte des résultats et la livraison des produits attendus en faisant ressortir les forces et les faiblesses des diverses interventions engagées ;
- Passer en revue l'évolution du contexte (politique, économique, social, institutionnel), identifier les principaux facteurs, positifs ou négatifs, internes ou externes et évaluer leurs conséquences sur la mise en œuvre du projet ;
- Etablir si les risques ont été bien évalués et examiner les mesures de mitigation mises en place ;
- Déterminer si les ressources (humaines, matérielles et financières) requises au niveau du PNUD, des donateurs et du Gouvernement ont été bien anticipées, mobilisées dans les délais suffisants et utilisées de manière appropriée pour atteindre les objectifs attendus ;
- Analyser les structures de gestion mises en place ainsi que les méthodes de travail développées aussi bien par le PNUD que par ses partenaires et évaluer si elles ont été appropriées et efficaces ;
- Déterminer si le projet a fonctionné avec l'effectif adéquat de personnel, les compétences requises et selon une bonne distribution des tâches ;
- Passer en revue les mécanismes de suivi mis en place pour s'assurer de l'atteinte des résultats.

#### **Analyse de l'efficience du projet**

- Faire une analyse coût-efficacité en évaluant la relation entre les différentes activités menées, les ressources mises à contribution et les résultats atteints, ainsi que l'équilibre entre les résultats et les ressources humaines et financières mobilisées/utilisées ;
- Evaluer les outils et les ressources utilisés, la qualité de la gestion quotidienne, les actions menées par les différents acteurs, la capacité de gestion et d'adaptation des gestionnaires par rapport aux activités, aux résultats attendus et atteints, ainsi qu'à l'environnement général de mise en œuvre du projet ;

- Apprécier la qualité du partenariat établi entre le PNUD, la CENI et les autres acteurs impliqués dans le processus électoral et évaluer le niveau de satisfaction en relation avec les résultats obtenus au niveau des différents acteurs clés.

#### **Analyse de la durabilité, de l'appropriation nationale et de la pérennisation des acquis**

- Examiner les outils mis en place au démarrage du projet pour le suivi des actions devant assurer la durabilité, l'appropriation des et la pérennisation des acquis ;
- Examiner les actions entreprises pour la pérennisation des interventions : les résultats obtenus seront-ils durables après la fin du projet ? Dans quelle mesure les bénéficiaires ont été impliqués dans la conception, la mise en œuvre et le suivi des activités dans l'optique d'assurer la continuité, la réplication ou l'extension des résultats atteints ?
- Déterminer les effets positifs qui seront induits à long terme et évaluer l'apport du PACET à la production de ces effets ;
- Déterminer si le projet a efficacement et adéquatement documenté ses progrès, ses résultats, défis et leçons apprises.

#### **Analyse des thèmes transversaux**

Outre l'appropriation nationale et le renforcement des capacités, l'évaluation prendra en compte la question transversale de l'équilibre de genre dans l'analyse des résultats obtenus. L'évaluation s'intéressera notamment au ratio hommes/femmes/jeunes ayant bénéficié des actions phares et des résultats du projet ou pouvant en bénéficier à l'avenir.

#### **Formulation des leçons apprises et des recommandations**

Au terme de l'évaluation, des leçons apprises de la mise en œuvre du projet devront être documentées. La consultation devra également formuler des recommandations sur la conception, la gestion et la pérennisation des résultats du projet, en mettant en évidence les bonnes pratiques, pour informer d'une part des acquis du projet et d'autre part de l'état des besoins existants et des priorités complémentaires en matière de planification, de préparation et de gestion des cycles électoraux dans le futur.

#### **Méthodologie**

L'évaluation sera participative et devra impliquer toutes les parties prenantes.

Les informations pourront être recueillies sur la base des méthodes suivantes de collecte de données :

- Analyse documentaire : consultation de documents pertinents sur l'organisation des élections et l'assistance du PNUD dans le cadre du PACET (prodoc, PTA, budgets, compte-rendu de réunions, décisions et instructions écrites, rapports d'activités, rapports de la CENI, chronogramme, matériel de formation, plans logistiques, liste électorale, etc.) ;
- Rencontres et entretiens avec les parties prenantes (PNUD, CENI, HCC, Conseil constitutionnel, société civile, etc.) ;
- Questionnaires individuels ou de groupe (techniques participatives ou toute autre méthode de collecte de l'information jugée pertinente) ;
- Exploitation et l'analyse des informations collectées en vue de la production du rapport.

#### **Produits attendus**

L'équipe d'évaluation produira les rapports suivants qui seront élaborés en français :

- **Rapport de démarrage** : attendu quatre (04) à cinq (05) jours après le début de la mission, il doit comprendre un plan détaillé du déroulement de la mission, y compris les questionnaires, les questions spécifiques et un calendrier pour délivrer les résultats de la mission.
- **Version préliminaire du rapport** : une version préliminaire du rapport final sera transmise au PNUD pour observations et commentaires ;
- **Rapport final d'évaluation** : une version finale du rapport intégrant les observations et les commentaires sera transmis avec notamment un résumé succinct en français et en anglais.

### 3. COMPETENCES

#### Compétences pour l'organisation :

- Faire preuve d'intégrité en respectant les valeurs et éthiques des Nations Unies ;
- Promouvoir la vision, la mission et les objectifs stratégiques des Nations Unies ;
- Respecter les différences culturelles, de genre, de religion, de race, d'âge et de nationalité ;
- Traiter les collègues de manière juste et sans favoritisme.

#### Compétences pour les fonctions :

- Une connaissance approfondie des questions électorales ;
- Une bonne capacité de planification, d'organisation et d'établissement des priorités ;
- Une capacité d'analyse et de synthèse et une capacité à trouver des solutions novatrices ;
- Une excellente capacité de communication interpersonnelle et une capacité à travailler dans une équipe multidisciplinaire et à susciter le changement ;
- Une forte capacité d'expression écrite et orale et une excellente capacité à formuler des idées de manière claire et concise ;
- L'ouverture et la volonté de s'adapter ainsi que la flexibilité dans les relations avec les collègues et partenaires ;
- Une bonne connaissance de l'outil informatique (Excel, Word, PowerPoint, Internet, etc.)

### 4. QUALIFICATIONS ET EXPERIENCE REQUISES

#### Consultant international, Chef d'équipe

##### Formation:

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de troisième cycle Bac+5 en sciences politiques, en droit, administration ou dans une discipline connexe des sciences sociales ;
- Une expérience professionnelle générale de quinze (15) ans sera prise en compte si le candidat n'a pas le diplôme requis.

##### Expérience :

- Au moins dix (10) ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance démocratique avec une connaissance approfondie de l'assistance électorale attestée par un minimum de cinq (05) ans d'appui à l'organisation des élections ;

- Une expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et/ou l'évaluation de projets/programmes de développement et plus spécifiquement de basket fund et/ou de budgets électoraux. Une expérience comme chef d'équipe ou chef de mission serait un atout ;
- Une bonne connaissance des évolutions politiques dans les pays d'Afrique subsaharienne ;
- Familiarité avec le PNUD ou une autre agence du Système des Nations Unies.

**Langues :**

Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien écrite qu'orale, est indispensable.  
La connaissance de l'anglais serait un atout.

Consultant national

**Formation:**

- Être titulaire, au minimum, d'un diplôme de troisième cycle Bac+5 en sciences politiques, en droit, administration ou dans une discipline connexe des sciences sociales ;
- Une expérience professionnelle générale de quinze (15) ans sera prise en compte si le candidat n'a pas le diplôme requis

**Expérience :**

- Dix (10) ans d'expérience professionnelle dont au moins sept (07) ans dans le domaine de la gouvernance démocratique, la société civile, l'éducation et l'enseignement, les questions de genre, les droits de l'homme, la paix ou le développement ;
- Une connaissance avérée de l'évolution politique du Tchad et de l'organisation des élections attestée par des activités d'appui à l'administration électorale, l'éducation civique, l'observation des élections ou des recherches scientifiques pertinentes ;
- Maîtrise des standards internationaux et des bonnes pratiques en matière électorale ;
- Avoir réalisé au moins quatre (04) évaluations de projets dont au moins 1 dans le domaine des élections ou de la gouvernance démocratique.

**Langues :**

- Une maîtrise parfaite de la langue française, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, est indispensable ;
- La connaissance de l'arabe tchadien est utile pour une interaction aisée avec les interlocuteurs de la mission.

**5. DOCUMENTS A INCLURE LORS DE LA SOUMISSION**

Les dossiers de candidatures doivent être composés comme suit :

**Offre technique**

- Une note explicative sur la compréhension de la mission ;
- Une présentation de l'approche méthodologique et de l'organisation envisagée de la mission ;
- Un chronogramme détaillé de la mission ;

- CV et formulaire P11 des Nations Unies, y compris les noms et contacts de trois personnes de référence.

### Offre financière

L'offre financière devra spécifier le montant forfaitaire total ainsi que l'échéancier des paiements en fonction des livrables mesurables (qualitatifs et quantitatifs) – paiement en tranches ou après accomplissement du travail.

Pour faciliter la comparaison des offres financières, l'offre devra mentionner le détail du montant forfaitaire global (frais de voyage, per-diem, jours de travail, etc.)

### Exemple de présentation de l'offre Financière

Désignations	Taux	Nombre/qté	Montant
Honoraires			
Perdiem s'il y a (suivant le chronogramme)			
Frais de déplacement en ville et s'il y a les frais de transport sur les sites (les consultants ne sont pas autorisés à bord des véhicules du PNUD)			
Frais de communication			
Autre frais s'il y a (à préciser)			

Les consultants seront évalués individuellement.

Le contrat sera attribué au consultant :

1. Dont l'offre est jugée techniquement valable (répond aux TDR) et
2. Ayant obtenu le nombre de points le plus élevé (cumul des notes technique et financière)
  - Note technique : 70%
  - Note financière : 30%

Seuls les candidats ayant obtenu au moins 70 points à l'issue de l'évaluation technique seront pris en compte pour l'évaluation financière.

N.B. : tout dossier incomplet sera rejeté.

## 6. ÉVALUATION

L'évaluation des offres se fera sur la base de la grille d'évaluation technique suivante :

Critères	Note maximum	Consultants				
		1	2	3	4	5
Consultant international, Chef d'équipe						
<b>Approche méthodologique, plan de travail et chronogramme (50 points)</b>						
La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations des TDR	20					
Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10					

Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont compris et spécifiés	10					
L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste	10					
<b>Qualifications et expérience du Consultant (50 points)</b>						
Diplôme de troisième cycle Bac+5 en sciences politiques, en droit, administration ou dans une discipline connexe des sciences sociales [une expérience professionnelle générale de quinze (15) ans sera prise en compte si le candidat n'a pas le diplôme requis]	10					
Au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la gouvernance démocratique avec une connaissance approfondie de l'assistance électorale attestée par un minimum de 5 ans d'appui à l'organisation des élections	10					
Une expérience dans l'élaboration, la mise en œuvre et ou l'évaluation de projets/programmes de développement et plus spécifiquement de basket fund et/ou de budgets électoraux	15					
Une bonne connaissance des évolutions politiques dans les pays d'Afrique subsaharienne	10					
Familiarité avec le PNUD ou une autre agence du Système des Nations Unies.	05					
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>					
<b>Critères</b>	<b>Note maximum</b>	<b>Consultants</b>				
		<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>
Consultant national						
<b>Approche méthodologique, plan de travail et chronogramme (50 points)</b>						
La méthodologie développée et les modalités de mise en œuvre sont clairement énoncées et conformes aux orientations des TDR	20					
Les activités proposées sont cohérentes et répondent aux objectifs de la mission	10					
Les produits à livrer aux différentes étapes du processus sont correctement décrits compris et spécifiés	10					
L'échéancier de réalisation des activités de la mission est réaliste et réalisable	10					
<b>Qualifications et expérience du Consultant (50 points)</b>						
Diplôme de troisième cycle Bac+5 en sciences politiques, en droit, administration ou dans une discipline connexe des sciences sociales (ne expérience professionnelle générale de quinze (15) ans sera prise en compte si le candidat n'a pas le diplôme requis)	10					
Dix (10) ans d'expérience professionnelle dont au moins sept (07) ans dans le domaine de la gouvernance démocratique, la société civile, l'éducation et l'enseignement, les questions de genre, les droits de l'homme, la paix ou le développement	10					



Une connaissance avérée de l'évolution politique du Tchad et de l'organisation des élections attestée par des activités d'appui à l'administration électorale, l'éducation civique, l'observation des élections ou des recherches scientifiques pertinentes	10					
Maîtrise des standards internationaux et des bonnes pratiques en matière électorale	05					
Avoir réalisé au moins quatre (04) évaluations de projets dont au moins 1 dans le domaine des élections ou de la gouvernance démocratique	15					
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>					